
ICANN85 Mumbai | Forum de la communauté – Mises à jour opérationnelles du GAC et réunion avec l'ASO
Samedi 7 mars 2026 – 10h30 à 12h00 IST

NICOLAS CABALLERO

Messieurs dames, veuillez prendre place. Nous avons déjà quatre minutes de retard par rapport à l'emploi du temps de Gulden. On va démarrer si vous le voulez bien.

GULTEN TEPE

Bienvenue à la session du GAC – Questions opérationnelles à 10 h 30 heure locale. Sachez que cette séance est enregistrée et régie par le code de conduite des participants de l'ICANN et par la politique anti-harcèlement de la communauté. Pendant la séance, les questions et les commentaires seront lus à voix haute s'ils sont envoyés sous le format attendu dans le chat. L'interprétation sera faite dans les six langues des Nations Unies et en portugais.

Si vous souhaitez intervenir pendant la séance, veuillez lever la main dans Zoom et n'oubliez pas de donner votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous allez parler, au cas où c'est une langue autre que l'anglais. Parlez à un rythme raisonnable pour permettre une bonne interprétation de vos propos. Nous allons maintenant céder la parole à Nico Caballero, président du GAC. Nico, c'est à vous.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

NICOLAS CABALLERO

Merci Julia. Bienvenue à tous! J'espère que vous avez pu profiter de l'excellent café indien ainsi que du thé. Vous savez qu'ils ont un thé excellent du Sri Lanka ou du sud de l'Inde. Quoi qu'il en soit, c'est un thé qui est délicieux. Bienvenue à ce point sur les questions opérationnelles du GAC ici à Mumbai ou Bombay en portugais. Je vais vous donner une présentation de cette séance.

Nous allons passer en revue le processus de communiqué du GAC, puisque nous n'avons pas eu le temps d'en parler pendant la plénière d'ouverture, la séance d'ouverture. Ensuite, nous parlerons du CIP. Le CIP, c'est l'amélioration continue du programme d'amélioration continue. Comme vous le savez, nous adorons les acronymes. C'est comme ça que ça fonctionne à l'ICANN. Et ensuite, nous parlerons, comme je vous l'ai dit au tout début, des élections pour les dirigeants du GAC et de tout le processus, de toute la mécanique interne, de ce qui se passe un petit peu sous le capot.

Ensuite, nous aurons une discussion, j'espère, intéressante par rapport aux contributions du GAC, au NomCom (comité de nomination). Donc, nous allons maintenant, sans plus attendre, démarrer et je vais céder la parole à mon estimé collègue, distingué collègue Fabien, qui va nous présenter tout le processus de rédaction du communiqué et de révision du communiqué. Fabien.

FABIEN BETREMIEUX

Merci Nico. Donc je suis Fabien Betremieux de l'équipe de soutien du GAC et je vais donc, comme d'habitude, passer en revue le processus et j'espère que ceci vous sera utile comme rappel pour ceux qui ont déjà écouté cette explication à plusieurs reprises. J'espère que ce sera également utile pour tous ceux qui n'ont jamais entendu cette explication et qui sont nouveaux. Le communiqué du GAC est une des issues clés des réunions de l'ICANN pour le GAC. Ce n'est pas le seul produit de notre travail. Il y a aussi le procès-verbal du GAC. Nous au personnel, nous nous assurons d'enregistrer tout ce qui se passe pendant les réunions. Donc, vous pouvez voir tout cet enregistrement dans le procès-verbal, et vous pouvez donc avoir là tout le contenu qui est en plus du communiqué.

Le communiqué, c'est donc l'issue clé, le produit clé de la réunion pour le GAC, et il inclut un rapport sur les relations du GAC avec les autres groupes de la communauté. Il inclut des références à des activités internes clés du GAC, justement les élections, par exemple, des dirigeants. C'est aussi le lieu où le GAC déclare son positionnement sur les questions particulièrement importantes pour le GAC. Vous avez entendu qu'on parle de ces questions avec le conseil d'administration, et c'est aussi le lieu où le GAC, s'il l'estime nécessaire, donne un avis consensuel au conseil d'administration de l'ICANN.

L'élaboration du communiqué se fait en trois phases que vous avez à l'écran. Vous avez la phase de préparation du communiqué avant la réunion. Vous avez la phase de rédaction du communiqué

pendant la réunion et vous avez la phase de révision, réexamen du communiqué après la réunion. La phase de préparation, c'est pendant les deux semaines qui précèdent la réunion. Vous vous rappelez peut-être que le président du GAC vous a envoyé des emails pour demander aux membres du GAC de réfléchir à certains sujets qui pourraient être importants pour le communiqué, qui réfléchisse à différentes formulations à proposer avant la réunion.

L'idée de cette phase de préparation, c'est d'aider les membres du GAC à commencer à réfléchir à différentes questions à inclure dans le communiqué et à se préparer éventuellement à toute délibération pendant la phase de rédaction pour pouvoir en parler et arriver à un consensus. Il y a de plus en plus un rôle des responsables de thématiques pour que le GAC comprenne bien les sujets qui sont pris en considération pour le communiqué.

Par exemple, pour la réunion de Mumbai, vous avez peut-être vu un peu plus tôt, que j'ai partagé un certain nombre de sujets que les responsables dans le domaine de l'utilisation malveillante du DNS et dans le domaine des données d'enregistrement. Donc, ces sujets ont été identifiés pour considération dans le communiqué. Donc, si vous voulez faire référence aux emails qui ont été envoyés, nous verrons les différents sujets qui vous ont été suggérés. Donc ça, c'est pour la phase de préparation du communiqué. Pendant la réunion, on entre dans la phase de rédaction du communiqué.

L'objectif de cette phase est d'écrire le communiqué jusqu'à son adoption, qui a lieu à la fin de la réunion. Le processus pendant les

premières journées de la réunion. Pendant la discussion plénière du GAC, les responsables de thématiques pour les différents sujets sont censés prendre du temps pendant les sessions, surtout à la fin des sessions et donner du temps au comité pour réfléchir aux sujets éventuels à inclure dans le communiqué. Et puis, ils doivent se présenter en tant que responsables de thématiques comme peut-être rédacteur pour soit question importante soit pour le GAC, soit avis consensuel de manière donc à ce que les membres du GAC puissent entrer en lien avec ces responsables de thématiques.

L'idée de cet encouragement, c'est que les délibérations entre les responsables de thématiques et les membres du GAC puissent avoir lieu avant même que le texte soit considéré pour le communiqué. C'est donc pour améliorer l'efficacité des séances de rédaction qui arrivent à la fin, un peu plus tard dans la réunion.

Donc jour quatre, jour cinq, jour six. C'est à ce moment-là qu'il y aura ces séances de rédaction. L'objectif de ces sessions, c'est de s'assurer qu'on est d'accord sur tout le texte qui est proposé. Et donc nous essayons de trouver des moyens d'encourager la préparation du texte aussitôt que possible, peut-être même avant les séances de rédaction. De cette manière, le processus de rédaction peut se faire de manière plus efficace. Pour ceux d'entre vous qui avez déjà l'expérience de cette rédaction de communiqué, vous vous souviendrez peut-être de certaines séances particulièrement longues par le passé, de longues sessions de rédaction. Et donc l'idée, c'est de faciliter la rédaction, que ce soit plus prévisible en organisant les délibérations avant même

d'arriver aux séances de délibération. Ceci étant, cela ne veut pas dire qu'on n'aura pas de délibérations pendant les sessions de rédaction. C'est tout à fait possible. Et puis, vous avez sans doute découvert qu'on utilise un document Google. Chacun est invité à contribuer à ce document.

Et dans le contexte des conversations, on encourage les membres intéressés et les responsables de thématiques à contribuer au document. Je vais vous envoyer un email qui contiendra le lien vers le communiqué. Alors attention, ne partagez pas ce lien dans un chat Zoom ou dans une communication publique. Il ne faut pas qu'il y ait d'interférences dans le processus. Ce lien est réservé aux contributions des membres du GAC.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup, Fabien. Je vous interromps un instant. Je voudrais simplement ajouter un détail important que nous avons repéré au cours des trois années passées, c'est que plus on est détaillé, plus on est attentif avec la formulation, mieux c'est. Et de cette manière, le processus est grandement facilité. Donc, c'est ce que Fabien est en train de vous dire. C'est particulièrement important.

Sinon, le processus de rédaction en lui-même lorsqu'on essaie... Et bien sûr qu'il y a des choses qui vont se faire dans le moment, il faudra corriger certaines choses, il faudra changer des paragraphes, il faudra changer des phrases, des petits mots, etc. Et parfois, on reste coincé pendant 30 minutes à cause d'un seul mot.

Et ça, c'est génial pour les juristes. Pour les ingénieurs, c'est un peu moins clair, mais je comprends l'importance de tout ça.

Donc, pour éviter de rester bloqué pendant une demi-session pendant 30 minutes sur un petit point parce qu'on n'a que six sessions et 30 minutes, c'est long. Donc, en gros, ce que je vous dis pour résumer, c'est que plus nous nous concentrons sur le travail préliminaire aux sessions, mieux c'est. Donc, envoyez aussitôt que possible vos idées et vos suggestions concernant le communiqué. Fabien.

FABIEN BETREMIEUX

Et je pense que nous pouvons également mettre en exergue les moments de la plénière qui seront ensuite répercutés dans le communiqué entre les responsables thématiques et les représentants. Par ailleurs, cette rédaction se fait sur trois jours. Pourquoi? L'objectif, c'est d'avoir une certaine synchronisation avec vos capitales en fonction des différents fuseaux horaires.

Et c'est particulièrement important lorsqu'il y a un certain nombre de participants qui sont à distance. Cela va leur donner le temps de réagir de concert avec leur capitale, s'ils ne peuvent pas participer à une session à une autre en raison du fuseau horaire. Voilà, donc l'objectif est vraiment d'impliquer le plus de personnes possibles.

Cela dit, cela pourra éventuellement ralentir le processus de rédaction, car ces participants ne pourront pas forcément être à toutes les sessions de rédaction. Donc, il nous incombe de préparer

le texte en amont, afin que d'ici mardi, nous ayons tout le texte et que les deux jours suivants soient consacrés au recueil de l'assentiment de toutes les représentations ici, afin que l'on puisse adopter le communiqué d'ici la fin de la sixième session, le jeudi.

Un dernier commentaire sur le document. Vous constaterez que le document est actuellement ouvert. Vous pouvez déjà soumettre du texte. Ne soyez pas surpris si l'on interrompt les contributions au moment. C'est pour garantir la stabilité du texte une fois qu'il a suffisamment avancé. Et là, c'est l'équipe de soutien du GAC qui devient responsable des modifications, il faut nous contacter directement.

Donc vous pouvez compter sur nous si vous avez besoin de notre aide, avec des références, avec des mentions de ce qui est évoqué dans des communiqués précédents, avec des questions d'exactitude. Quant aux évolutions récentes, vous pouvez nous consulter, nous pouvons faire des recherches pour vous, si vous cherchez des références du passé. Voici pour la phase de rédaction du communiqué. Cette phase de rédaction du communiqué va être finalisée avec une adoption du communiqué en plénière.

Une fois le communiqué adopté en plénière, il y aura une période de révision de 72 h. Vous recevrez un courriel expliquant cela. L'objectif de cette période est d'encourager la participation de ceux qui n'auraient, pour l'une ou l'autre raison, pas pu participer à cette session. Vous vous souviendrez peut-être que cette période

de révision était proposée à l'ICANN 85 il y a cinq ans, en 2021 lors des réunions virtuelles de la pandémie de COVID.

L'objectif était de répondre aux préoccupations selon lesquelles certains ne pouvaient pas participer autant qu'ils le souhaitent aux sessions de rédaction en raison du fuseau horaire, de problèmes de connexion, de barrières linguistiques. Cette période de révision a été mise en place à l'époque et a toujours été respectée pour toutes les réunions depuis lors qu'elle soit pleinement virtuelle à l'époque. Jusqu'à présent, avec le format hybride. Je crois que la réunion est un peu plus hybride qu'habituellement aujourd'hui et le sera pour les jours à venir.

Alors, pendant cette période de révision, vous avez la possibilité de vous pencher sur le texte tel qu'il a été adopté et les observateurs, les représentants du GAC peuvent soumettre une objection s'ils ont un problème marqué avec le texte. Cela doit être exceptionnel. Par ailleurs, cela n'est jamais survenu. Il n'y a jamais eu d'objections à la version finale du communiqué adopté en plénière. S'il devait y avoir une objection à un chapitre du texte, le GAC devrait se réunir à nouveau pour traiter l'objection afin que le communiqué puisse à nouveau être adopté et publié. C'est la raison pour laquelle la direction du GAC a toujours appelé les participants à être très réfléchi pour ce qui est des objections et de les traiter de façon très conservative. Mais il y a toujours cette possibilité, le cas échéant. À vous, Nico.

NICOLAS CABALLERO

Merci Fabien de cette explication. J'espère que c'était clair pour tout le monde. Y a-t-il des questions ou des commentaires à propos de l'exposé de Fabien relatifs à tout le processus de rédaction du communiqué?

Je ne vois pas de demande de prise de parole en ligne ni dans la salle. Cela signifie que nous pouvons passer au prochain point à l'ordre du jour : le cadre du programme d'amélioration continue. Alors, à cette fin, je vais donner la parole à mon très cher collègue Rob Hoggarth qui va nous parler du contexte et des prochaines étapes.

ROBERT HOGGARTH

Merci Nico. Cela montre l'importance des points de situation écrits que vous recevez avant les réunions. Ici, c'est un bon exemple de gain de temps, car je ne vais pas approfondir la question parce que vous avez déjà tous lu le document. Donc, nous allons utiliser la fin de la session pour se concentrer sur le cadre du programme d'amélioration continue, sur l'élection du président du GAC, puis on aura sans doute une quinzaine de minutes pour parler des contributions au NomCom.

Le cadre de programme d'amélioration continue est un projet dont vous entendrez beaucoup parler cette année et les deux années à venir. Ce cadre d'amélioration continue a été prévu pour mettre l'accent sur l'importance de la reddition des comptes et la transparence au sein de l'ICANN. Il y aura des responsables thématiques qui vont vous parler du groupe transcommunautaire

de la révision des révisions et fondamentalement, le cadre du programme d'amélioration continue permet de prendre en compte les réflexions de la communauté pour ce qui est de la révision des révisions.

Ce CIP, le Programme d'amélioration continue est un projet qui va vous occuper cette année, et probablement les 2 à 3 années suivantes, car le reste de la communauté s'attend à ce que le GAC, partie intégrante de la communauté, se penche sur la façon dont les activités sont menées.

L'objectif ici, c'est l'amélioration continue au fil du temps, et il y a toute une structure sous-jacente. L'équipe de direction se réunira le mois prochain dans le cadre du processus de planification annuelle. Les différents axes seront fixés, il y aura des idées fondamentales qui seront évoquées et que vous évoquerez vous-même lors de la réunion de Séville.

Voilà, il s'agit d'apporter cela à votre attention et peut-être que vous aurez, pendant une pause ou pendant un vol, le temps d'en apprendre davantage sur ce point. Alors tout cela, c'est un effort de toute la communauté de l'ICANN. Il s'agit pour vous d'être à l'aise au sein de votre propre communauté, Mais il faut aussi être conscient que les autres communautés agissent de façon efficace, durable et productive.

Et il s'agit pour vous de trouver les meilleures méthodes pour être productif. Donc, c'est une vocation noble. Il y a un cadre pour traiter ce point, mais vous aurez également beaucoup d'influence

sur l'approche à adopter. Gulten, peut-on passer à la planche sur les élections?

NICOLAS CABALLERO

Rob, avant de passer à la suite, je veux faire en sorte qu'il n'y ait pas de questions ou de commentaires en salle ou en ligne à propos du programme d'amélioration continue. Des questions? Tout est clair. Des commentaires peut-être avant que nous passions à l'élection. Je ne vois pas de demande de prise de parole. Très bien. Rob, à toi la parole.

ROBERT HOGGARTH

C'est la deuxième fois qu'on a l'occasion de parler de cela au comité en plénière, lors de la réunion de Dublin. On en a parlé et je pense que vous allez passer pas mal de temps à plancher sur ce sujet à l'ICANN 86. Alors, l'élection du président du GAC devra débiter à la fin de cette réunion. Nombre d'entre vous qui êtes là depuis un moment se souviennent que c'était il y a un an que les élections avaient été repensées.

L'objectif était d'aligner les élections du GAC avec l'Assemblée générale annuelle de l'ICANN. Et le personnel de l'ICANN a dû réfléchir à la façon dont tout allait pouvoir être modifié. Dès lors, la présidence de Nico va se terminer un peu plus tôt que les deux ans prévus en raison des nouvelles procédures que vous avez adoptées.

Tous les volets du cycle électoral ont été avancés d'une réunion afin que le prochain président du GAC puisse être mis en place à la

fin de l'Assemblée générale annuelle, pour qu'il puisse directement se rendre au conseil d'administration et qu'il puisse désormais siéger au C.A.

Donc, beaucoup de bonnes intentions, beaucoup de considérations de calendrier et de calculs. Ceux d'entre vous qui orbitent autour du GAC depuis plusieurs années seront extrêmement enthousiastes quant à ces changements. Il n'y a désormais pas deux mois et demi pour envisager un président, mais plutôt quatre semaines. Donc, il y a toute une série de défis. Ce n'est pas seulement des défis liés au calendrier.

Heureusement, cela ne se produit que tous les deux ans pour ce qui est de la présidence. Alors, quelles sont les conséquences en matière de calendrier? Bien, je vais diffuser un courrier électronique à tout le comité jeudi prochain, et vous aurez la possibilité, jusqu'au 24 avril, de nommer des candidats à la présidence du GAC. S'il y a plus d'un candidat, il y aura un scrutin et ce scrutin va débiter quelques semaines avant l'ICANN 86 et prendra fin lors de l'ICANN 86.

NICOLAS CABALLERO

Tout à fait. Et c'est la raison pour laquelle je mettais l'accent sur le système. Il faut faire en sorte de bien contrôler les listes électorales du GAC. Il faut que chacun puisse voter. Donc, il faut veiller à ce que vous puissiez participer au processus.

ROBERT HOGGARTH

Le seul changement, c'est que vous n'aurez plus le luxe d'avoir deux mois et demi pour faire votre choix. Il va falloir rapidement prendre une décision de nomination d'un candidat, vous-même ou quelqu'un d'autre au comité. Souvent, la nature humaine aidant, les membres du GAC attendent la fin du processus pour se décider.

Et là, on veut pousser les gens à réfléchir avant. Donc voilà, le scrutin a la même durée. C'est la nomination de candidat qui est plus courte. Je ne vais pas vous parler de toutes les durées de scrutins. Vous aurez les informations en temps opportun.

Le GAC a pu bénéficier d'un cycle de direction très cohérent. Nico est en place depuis quasiment quatre ans. Manal, avant lui, a été présidente pendant quasiment six ans. Vous avez réussi à avoir une approche cohérente. Vous avez préservé les connaissances historiques du GAC. Vous avez une appréciation générale pour la façon traditionnelle de travail du GAC. Donc voilà, j'espère que tout va bien se passer. Je suis certain que tout va bien se passer. Nous serons là pour vous soutenir. Alors nous pouvons poursuivre et je vais te rendre la parole, Nico. Il ne nous reste à peu près quinze minutes avant la section suivante, avant que les dirigeants de l'ASO ne viennent. Donc je vous laisse présenter ce point, Nico.

NICOLAS CABALLERO

Merci Rob. Je vous laisse la parole pour vos questions, vos commentaires avant d'aller plus loin. Mais je pense que c'est relativement simple. Ce n'est pas une question complexe. Vous avez vu le processus. Commencez à réfléchir et commencez à

nommer vous-même ou à quelqu'un que vous souhaitez choisir pour ce poste pendant deux ans. Ce sera donc une période de deux ans. Et le prochain président du GAC pourra être réélu, conformément aux procédures sur lesquelles nous nous sommes mis d'accord ensemble l'année passée. Je vois la main de l'Inde. Allez-y!

T. SANTOSH

Merci Nico! Donc encore une fois, j'aimerais avoir des informations par rapport à la période, par rapport au vice-président.

ROBERT HOGGART

Donc en fait, vous parlez du mandat.

T. SANTOSH

Oui.

ROBERT HOGGART

Le président et le vice-président, c'est deux ans de mandat après l'élection. Le président peut être renommé et donc avoir jusqu'à trois mandats. Un des changements que vous avez choisis, c'est que le président peut rester à son poste pendant six ans. Les vice-présidents, nous avons aussi élargi leur mandat, je crois, pour des raisons de cohérence, sachant qu'il faut un certain temps pour tout comprendre. Et en fait, ça va trop vite. On part avant d'avoir compris.

Mais l'idée, c'est que si quelqu'un a besoin de changer de poste ou a besoin de quitter son poste, c'est absolument possible tous les deux ans.

NICOLAS CABALLERO

Donc cela ne veut pas dire que le président du GAC restera là pendant six ans. Ce n'est pas une obligation. Il y aura une nouvelle élection et au bout de deux ans, il pourra y avoir un nouveau président. Donc il pourra aussi avoir une opportunité au bout de quatre ans, mais ça dépendra de vous. L'idée, c'est simplement d'avoir une certaine cohérence au cas où. Bien sûr, le président du GAC fait un bon travail, sinon vous choisissez quelqu'un d'autre. C'est évident. Merci à l'Inde.

Y a-t-il d'autres questions ou commentaires? Je ne vois pas de mains dans la salle, pas de mains en ligne. Donc nous allons pouvoir continuer et parler des contributions du GAC au NomCom, comme nous allons essayer de faire ceci en dix minutes avant d'accueillir l'ASO dans la salle.

Alors un petit peu de contexte donc. Le comité de nomination de l'ICANN ou NomCom. Donc pour les nouveaux, on parle de NomCom. C'est un comité indépendant qui a pour tâche de repérer et de sélectionner des personnes pour les postes de direction de l'ICANN, pas seulement pour le conseil d'administration, mais pour tous les postes de leadership de l'ICANN pour les différentes unités

constitutives. Pendant des années, le GAC avait, disons, un poste de liaison, disons sans droit de vote au NomCom.

Mais ce poste est vacant depuis un certain nombre d'années à cause d'un manque d'accord au sein même du comité, c'est-à-dire nous-même. Donc, par rapport au rôle de ce poste, il y a différentes opinions. Certains représentants du GAC pensent que nous, le GAC, nous devrions avoir une participation plus active dans le processus. D'autres représentants du GAC pensent qu'on ne devrait pas être impliqués davantage dans le processus.

Encore une fois, ce n'est pas à moi de le décider. C'est à nous tous de décider. En fin de compte, nous ferons ce que nous, ensemble tous, en tant que comité, nous décidons de faire. Depuis au moins 2018, nous avons élaboré des critères qui doivent être envoyés tous les ans au NomCom. Comme vous le savez tous, nous faisons circuler un email de temps à autre lorsque c'est nécessaire. Et l'idée, c'est d'avoir une sorte d'orientation pour la sélection des personnes nommées au conseil d'administration de l'ICANN.

Encore une fois, ce n'est pas que pour le conseil d'administration, c'est pour tous les postes de leadership. Et je pense que c'est une des raisons pour lesquelles certains pays ont du mal par rapport à ce potentiel d'être plus impliqué ou pas, parce que la personne qu'on nomme... L'activité du participant du GAC, tout ceci a une influence plus ou moins directe sur la sélection des personnes nommées au conseil d'administration, mais également sur la sélection pour d'autres groupes. Je ne sais pas si c'est bien ou mal.

Mais en tout cas, encore une fois, c'est à nous d'y réfléchir. Tous les ans, le GAC a envoyé des critères similaires. Il n'y a pas beaucoup de changements au cours des années, parce que la logique est toujours la même. Plutôt que le comité nomme, des directives ont été envoyées plutôt que d'envoyer une personne au NomCom. Donc, nous mettons toujours l'accent sur le fait qu'il n'y ait pas de personne nommée au NomCom ne veut pas dire que dans l'avenir, il n'y aura pas de personne qui sera au NomCom. Il y a eu différentes requêtes par rapport à cela, par rapport à cette place qui reste vacante. Donc, voilà pourquoi nous avons exprimé ceci. C'est un poste qui appartient au GAC et c'est à nous de décider ce qu'on souhaite en faire.

Le nouveau NomCom, ce sera en 2026. La version entre guillemets du NomCom de 2026. Donc, maintenant qu'il est en place, les choses changent. On n'est plus les mêmes qu'il y a 25 ans ou 10 ans. Je me rappelle du bon vieux temps. Je disais tout le temps à Rob que vous savez, nos réunions avant, elles étaient fermées. En fait, elles se faisaient à huis clos. Personne n'avait le droit d'y être. C'étaient des séances hautement protégées, secrètes, pas de transcriptions. Les gens étaient à l'extérieur de la salle et se demandaient ce qui se passait dans ces séances mystérieuses.

Et donc on restait à discuter de différentes questions jusqu'à 2-3 h du matin. Et je ne plaisante pas, c'est réel. On commandait des pizzas. C'était à Durban. Je ne sais pas si vous vous souvenez, en 2013. Moi, je me rappellerai toujours de la pizza de Durban. C'était incroyable. Voilà, le monde change, tout change, tout évolue et je

pense qu'il nous faut nous aussi évoluer conformément à l'époque. Mais en fin de compte, évidemment, c'est toujours à nous de décider.

Donc, nous prévoyons que le groupe soit plus proactif et d'un côté, qu'il cherche les contributions de la communauté. Et nous au GAC, nous considérons que le comité reprendra certaines de ces discussions. Alors, attention, ce sont des discussions, ce n'est pas une question d'autorité. Donc, pour déterminer si les points de vue du GAC sur ce sujet ont évolué ou pas, est-ce qu'on fait la même chose? Est-ce qu'on évolue? Est-ce qu'on garde le statu quo? Encore une fois, c'est à nous de voir.

Voilà, je m'arrête là pour voir avant de passer à autre chose. Donc est-ce que j'oublie quelque chose, Rob, là-dessus par rapport au contexte? Je vois que la Suisse a levé la main et après, je céderais la parole à Rob. En fait, il y a deux mains, la Suisse et, ensuite, l'Égypte.

JORGE CANCIO

Bonjour à tous. J'espère que vous m'entendez. Je crois que ce que vous venez d'expliquer est très complet, Nico. Mais ce qui manque peut-être ou qui aurait pu être mentionné, c'est que nous avons inclus dans notre plan stratégique notre objectif stratégique dont on parlera pour 2025 et 2026.

Donc aujourd'hui, en cinq minutes, on ne pourra pas tout récapituler. Mais selon ce que je vois, il n'y a pas de place dans

l'ordre du jour de Mumbai. Mais il serait quand même bon de se mettre d'accord ici, d'en parler à Séville de manière à avoir au moins 60 minutes pendant lesquelles on réfléchit à l'objectif stratégique numéro un. Donc, il y a un caretaker, donc quelqu'un qui veille particulièrement à cet objectif. Tous ceux qui sont à l'appui de ce travail, peut-être qu'on pourrait préparer un document. Le personnel pourrait s'en charger. Donc les pour et les contre de la participation au NomCom de manière à avoir un petit peu une bonne discussion à Séville. On pourrait le faire à Oman aussi.

Ce n'est pas nécessairement une question urgente, mais je voulais le proposer parce que je vois que nous avons prévu d'en parler ici, à Mumbai, mais je ne sais pas pourquoi ce n'est plus à l'ordre du jour. Donc, on devrait s'assurer d'avoir une discussion sérieuse là-dessus, soit à Séville, soit à Oman.

NICOLAS CABALLERO

C'est noté, la Suisse. Merci. Et je suis absolument d'accord. Il faut allouer 60 minutes à Séville pour cette question. J'ai l'Egypte, l'Australie et, ensuite, il faudra conclure parce que l'ASO est déjà dans la salle. L'Égypte, allez-y!

MANAL ISMAIL

Merci beaucoup, Nico. Je n'ai pas grand-chose à ajouter en plus de ce que vous avez tous les deux dit. Je suis tout à fait d'accord avec la suggestion de Jorge d'avoir davantage de temps pour cette discussion. Vous l'avez mentionné aussi, nous n'avons jamais eu de consensus réellement sur cette question. Les deux points de vue,

ceux qui souhaitent qu'on participe au comité qui sélectionne les dirigeants de l'ICANN et, de l'autre côté, les préoccupations par rapport à la confidentialité du processus et le fait que le GAC ne sait pas nécessairement comment la liaison participer.

Et puis notez également que à l'époque, le GAC avait choisi d'avoir une liaison sans droit de vote et ce siège est vacant. Avec le nouveau NomCom, avec beaucoup de nouveaux représentants au GAC, vous l'avez dit Nico, lors de la plénière d'ouverture, il y a plusieurs suivis qui ont été faits. Et je crois qu'effectivement ce poste nous appartient. On ne va pas l'abandonner et je pense qu'il est bon de reprendre la discussion là-dessus...

INTERPRÈTE

Désolée, nous n'entendons pas bien cette intervenante.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup à l'Egypte. Alors le NomCom sélectionne des personnes nommées pour le conseil d'administration, mais également pour la GNSO, pour la ccNSO et pour l'ALAC. Donc il faut bien le savoir, je ne sais pas si c'est bien ou pas bien, mais il faut vraiment que nous y réfléchissions. Ça pourrait être également un poste avec un droit de vote. C'est un autre exemple. Donc voilà pourquoi c'est important. Désolé l'Australie, je vous fais attendre. Allez-y. Merci.

IAN SHELDON

Manal a tout résumé. Je pense que tout cela revient à l'importance du NomCom et de son rôle dans l'ICANN, notamment pour ce qui est des restrictions en matière de transparence qui accompagnent les questions liées au NomCom. Donc, je vous invite à réfléchir à ce problème dans les mois à venir afin que, lors de la prochaine réunion, vous puissiez avoir un débat de fond sur notre interaction avec le NomCom. Il est crucial que le GAC exerce son influence là où il le peut, et ce, de façon adéquate. Ce peut être des lignes directrices repensées ou ça peut directement être adressé aux personnes pertinentes.

NICOLAS CABALLERO

Les participants au NomCom sont des individus, ils ne représentent personne. Donc, il faudra discuter tout cela et j'imagine que les membres du GAC pourront partager leurs attentes, leurs réflexions lors de notre prochaine session là-dessus.

Il revient à nous de le décider. Merci. Nous pouvons boucler ce volet de la réunion. Merci Rob. Merci Fabien. Pause de deux minutes afin de souhaiter la bienvenue aux membres de l'ASO (Organisation de soutien à l'adressage). Merci Rob. Merci Fabien. L'ASO. Merci.

Bienvenue à l'ASO, Organisation de soutien à l'adressage. Donc il y a Esteban. Bienvenue. Bienvenue à cette réunion conjointe GAC/ASO. Nous sommes sur le point de parler de sujets hautement intéressants liés aux RIR (registres Internet régionaux) et il y a des représentants de ces RIR, donc les registres Internet régionaux. Donc toute l'équipe de l'ASO va passer en revue tous les détails,

tout ce qu'il faut connaître vis à vis des dernières mises à jour. On va parler de l'ICP-2 et de l'examen l'ICP-P2 et de ce processus. Hervé, Esteban, je vous donne la parole.

HERVÉ CLÉMENT

Merci Nico. C'est un plaisir que d'être ici. J'ai cru comprendre que c'était la dernière fois.

NICOLAS CABALLERO

Non, ce sera en octobre, la dernière. Donc ce n'est pas la dernière fois.

HERVÉ CLÉMENT

Formidable! Bonjour à tous et à toutes. C'est toujours un plaisir que de vous rejoindre au GAC. Il nous importe évidemment de présenter nos travaux, car nous savons qu'il y a évidemment de l'attrition au GAC. Donc il faut toujours vous faire un point sur nos travaux et vous parler de ce fameux acronyme ICP-2. Moi je suis Hervé Clément, je suis président de l'ASO.

Il y a Esteban et Amy qui sont les vice-présidents du conseil de l'adressage de l'ASO et nous avons une équipe de communication également et des représentants de l'ICANN. Alors nous allons présenter nos travaux. Dans un premier temps, je vais présenter l'ASO, donc le conseil d'adressage de l'organisme de soutien à l'adressage, mais il y aura une présentation du NRO au sens large,

l'organisation des ressources des numéros. Puis, je vais parler de nos travaux.

Puis, Amy et Esteban vont parler des travaux que nous faisons actuellement pendant cette réunion. Alors, l'ICANN, tout le monde sait ce que c'est. Il y a l'ASO, l'organisme de soutien à l'adressage. Nous sommes une organisation de soutien de l'adressage, mais nous sommes une partie de l'ASO qui est le conseil de l'adressage et nous sommes là pour soutenir les politiques de l'ICANN en matière de numéros. Nous avons habituellement 15 membres, mais il n'y en a que 13 pour l'instant, car il y a un membre de l'AFRINIC qui devrait être élu récemment.

Il y en a trois qui viennent de cinq régions différentes. Alors, que faisons-nous au jour le jour? Nous conseillons le C.A. de l'ICANN sur le numérotage et lorsqu'il y a une politique mondiale commune à toutes les régions et qui traite de la transition de l'IANA – c'est la fonction de l'ICANN qui gère les numéros sur le plan régional, lorsqu'il y a une discussion sur le plan mondial, nous veillons à ce que ce débat soit mené diligemment.

Nous nommons les sièges 9 et 10 au C.A. de l'ICANN et nous envoyons également des individus au NomCom (comité de nomination). Nous nous réunissons de façon mensuelle. Nos réunions sont publiques. Vous pouvez y participer en tant qu'observateur et habituellement, nous avons une réunion en chair et en os qui se déroule lors de la première réunion ICANN de l'année.

Et il y a également la révision de l'ICP-2 d'aujourd'hui. Donc l'ICP, c'est la politique de coordination de l'Internet. Donc, voici les membres. Alors tout le monde est là, sauf Ricardo en fait, qui n'a pas pu nous rejoindre.

NICOLAS CABALLERO

Pourquoi est-ce que l'on voit Jia ici?

HERVÉ CLÉMENT

Jia Rong, tu as la parole.

JIA RONG LOW

Pour ceux d'entre vous qui me connaissent, je suis le PDG de l'APNIC. Je travaillais pour l'ICANN pendant 11 ans. Donc oubliez-moi en tant que représentant de l'ICANN, mais pensez à moi en tant que PDG de l'APNIC. J'ai rejoint l'APNIC en octobre 2024. Je suis également au Conseil exécutif de la NRO, l'organisation de ressources de numéros.

Alors je sais qu'il y a souvent une rotation au GAC. Alors, qui ne sait pas ce que fait un registre Internet régional? Qui ne sait pas? Soyez honnête. Est-ce que vous savez ce que fait un registre Internet régional? Entre les deux? OK. Bon, je vais vous expliquer un peu ce que fait un registre d'Internet régional. Faisons un pas en arrière et parlons de ce qu'est l'Internet dans notre espace.

Alors, du point de vue des régulateurs, vous avez souvent l'habitude de parler des derniers enjeux, l'IA et la réglementation

de l'IA. C'est ce qui vous occupe au jour le jour. Mais pour nous, pour les registres Internet régionaux, l'Internet, ce n'est pas l'IA, ce n'est pas la 4G, la 5G, l'Internet des objets, la chaîne de blocs, l'Internet, ce n'est pas ça.

L'Internet pour nous, c'est une technologie qui permet de relier des dispositifs. Et pour que cela se produise, il faut trois choses. Il faut que nos dispositifs parlent la même langue, utilisent les mêmes protocoles. Qui gère les protocoles sur le plan mondial? C'est l'IETF. Et puis, tout dispositif doit avoir également une adresse. Donc cette adresse, c'est une adresse IP. Il y a l'IPv4 et l'IPv6. Ce sont les deux types d'adresses possibles. Et puis, il y a les entités qui gèrent la location des adresses IP. Ce sont les registres Internet régionaux.

Puis enfin, il y a le DNS, le système de nom de domaine, car les êtres humains ne se souviennent pas de numéros, ils se souviennent de noms. Il faut une plateforme qui gère les noms de domaine et ça c'est la communauté de l'ICANN. Et tout cela est lié à l'ICANN, car les fonctions IANA de l'ICANN garantissent l'accès à cela. Par ailleurs, la politique internationale mentionnée par Hervé est liée à la façon dont l'IANA alloue les adresses IP aux RIR, les registres Internet régionaux.

Donc, nous avons une communauté qui doit avoir une compréhension commune de tous ces enjeux. Donc, ensuite, les RIR allouent les adresses IP aux fournisseurs de services Internet, aux opérateurs de télécoms, aux fournisseurs de services. Donc,

voilà. L'IANA ventile les adresses IP en cinq blocs et les donne aux registres internationaux. Et nous, on les diffuse aux autres acteurs. Chaque entité qui veut gérer un réseau aura accès à un groupe d'adresses IP.

Il faut bien comprendre cela, car c'est notre mission. Si vous souhaitez gérer un réseau, vous devez pouvoir avoir accès aux adresses IP. C'est la seule justification. On ne parle pas de davantage de ressources économiques, de politique ou de géopolitique. Notre mission, c'est de pouvoir soutenir la croissance de l'Internet et de donner à ceux qui veulent gérer des réseaux des adresses IP. Les registres Internet régionaux sont des organisations qui rassemblent des affiliés. Pour l'APNIC, par exemple, nous allouons des adresses IP à Reliance Jio par exemple.

Mais ce ne sont pas des clients, ce sont des affiliés, des membres. Et nos affiliés ont des droits et des responsabilités, notamment celle de gouverner ces registres Internet régionaux. Ils ont la possibilité, ces affiliés, ces membres, de changer la composition du conseil d'administration. C'est la communauté, néanmoins, qui décide de la taille du bloc d'adresses IP qui peut être allouée. Donc, c'est le même modèle de gouvernance qu'à l'ICANN. Donc, c'est le modèle ascendant multipartite qui gouverne les RIR.

D'un point de vue de l'élaboration des politiques, je voulais vous partager ces quelques informations afin que nous soyons tous sur la même page. Donc, du point de vue des décideurs politiques, pour ce qui est des registres Internet régionaux, il faut que la

communauté de la gouvernance comprenne que les tâches des RIR sont conçues pour aider la croissance des opérateurs de réseaux dans vos juridictions, dans vos pays. Donc, il faut qu'ensemble, nous garantissons le bon fonctionnement de ce système.

Alors, à mesure que l'environnement international change, à mesure que les organisations croissent, nous nous sommes rendu compte que nous étions parfois soumis à des faiblesses et qu'aucun système n'est parfait. Alors quelqu'un a posé une question sur l'éventuel échec d'un RIR ou de l'interruption du travail d'un RIR.

Que se passerait-il? Est-ce que les adresses IP seront toujours allouées? Alors nous sommes tous des opérateurs de registre. Donc comment peut-on garantir la bonne allocation des adresses IP si jamais il y avait une interruption de service de la part des RIR?

NICOLAS CABALLERO

Alors je t'interromps. Pour avoir un peu plus de clarté, imaginez que je suis le PDG de l'APNIC et que j'ai des pouvoirs magiques, mais d'un seul coup, je perds la boule. Je pars avec la caisse dans l'Antarctique. Que fait-on? Que se passe-t-il? Que se passe-t-il avec les ressources qui ont été allouées? Évidemment, je vous donne un exemple farfelu, mais c'est un exemple pour tenter d'illustrer le propos.

Il n'y a pas de lien direct avec des faits, mais j'exagère de façon intentionnelle. Alors que se passe-t-il si le président de l'APNIC s'en

va avec la caisse? Et que se passe-t-il avec les adresses IP déjà allouées, avec l'argent, en Amérique Latine?

JIA RONG LOW

Merci Nico. C'est donc ceci qu'il faut renforcer pour s'assurer que le système global international continue de permettre l'allocation et l'exactitude de l'allocation des adresses IP. Donc, c'est l'idée de ce document ICP-2. Et donc je vais maintenant passer aux détails dont a parlé Hervé.

Alors, un petit point par rapport à la question de Nico. Pourquoi est-ce que mon nom n'était pas à l'ASO AC? Je vais vous expliquer très rapidement en tant que groupe par rapport à la composition, l'organisation des ressources en numéro. Donc la NRO essentiellement, nous sommes une entité de coopération, nous ne sommes pas incorporés. Nous sommes vraiment une entité coopérative avec les cinq registres Internet régionaux. La NRO est en fait composée de deux parties. La première partie, c'est les leaders de la communauté qui sont élus. Hervé et les vice-présidents sont là et nous avons également d'autres leaders qui sont là-bas. Donc ça, c'est une partie. L'autre partie, c'est la NRO. Alors ce groupe, les dirigeants élus, c'est la NC du NRO, le conseil des numéros de la NRO (Organisation de ressources en numéros). Au sein de l'ICANN, ils sont en fait l'AC de l'ASO. On fait partie de cette structure.

À la NRO, nous avons encore une autre partie qui est le Conseil exécutif et qui est composé des PDG des registres Internet

régionaux. Donc le Conseil exécutif, c'est l'autre partie de la NRO et ensemble, nous faisons un seul groupe et notre groupe s'appelle l'Organisation de ressources en numéros. Donc j'espère que c'est plus clair. Ceci étant, je vais redonner la parole à Hervé par rapport à l'importance de ce sur quoi nous nous penchons, par rapport à l'ICP-2.

HERVÉ CLÉMENT

Merci beaucoup, Jia Rong. Nous avons tellement d'acronymes dans l'ICANN que ce n'est jamais très simple. Donc l'ICP, c'est un document qui s'appelle la politique de coordination de l'Internet, qui a été accepté il y a 25 ans. Comme Nicolas a dit tout à l'heure, en 25 ans, il y a beaucoup de choses qui arrivent. Et donc ce document est très important. C'est la liste des critères pour former un RIR, pour créer un registre Internet régional.

Ce document a été adopté en 2001. Avant, il y avait le RIPE-NCC. Il y avait l'APNIC. Il y avait l'ARIN qui était déjà établi et l'ICANN, dans cette histoire, est arrivée après en 1998. Ensuite, après l'ICP-2, il y a eu LACNIC et AFRINIC qui ont été mis en place – AFRINIC en 2005. Donc ce document traite de la formation d'un nouveau registre Internet Régional. Et puis, il explique comment les choses doivent se passer, comment maintenir un registre Internet régional et comment radier si c'est nécessaire.

Alors, il y a deux ans et demi, si je ne me trompe pas, la NRO, le EC de la NRO, nous a demandé deux choses. Premièrement de vous informer, vous l'AC ASO, sur vos procédures par rapport à la

conformité. Donc pour la continuité, c'est ce que nous avons fait. Nous nous sommes rendu compte que ça allait.

Et puis, le plus important, nous travaillons là-dessus depuis plus de deux ans : la mise à jour, le renforcement du document ICP-2. Je vais passer là-dessus assez rapidement parce que je veux avoir le temps d'écouter vos questions, mais nous sommes maintenant à la phase bleue. Donc nous espérons que ce sera la dernière révision. Nous avons rédigé deux ou trois documents, y compris les principes, et à chaque fois, nous avons eu une consultation pour nous assurer d'avoir les contributions et le soutien de la communauté sur nos documents. Ensuite, s'il vous plaît.

Ensuite, même chose, je passe rapidement là-dessus. Je vais vous laisser lire les différentes étapes de notre travail depuis octobre 2024, parce que nous avons donc terminé le document en un an. Alors, premier document que nous avons rédigé, c'était la liste des principes pour la rédaction du nouveau document. Il nous a fallu un an pour faire cette liste de principes. La liste de principes a ensuite été envoyée une première consultation d'octobre à décembre 2024.

Nous avons reçu 14 réponses de l'ICANN et pratiquement 300 réponses des différentes régions des registres Internet régionaux. Nous avons analysé les réponses, une par une, pour être sûr vraiment de bien prendre en compte toutes les contributions de la communauté. Et ces contributions ont été utilisées pour commencer à rédiger le document qui s'appelle le document de

gouvernance pour la reconnaissance, le maintien et la radiation des registres Internet régionaux et vous avez ce code QR. Vous pouvez voir donc ce que nous avons rédigé, ces principes que nous avons rédigés.

Après la consultation en ce qui concerne cette liste de principes, nous avons appris qu'il fallait clarifier le rôle de la communauté dans chacune des régions, parce que la communauté est partie prenante et importante. Nous devons donc traiter des préoccupations sur la reconnaissance et la radiation, les procédures. Il y a eu un rôle de l'ICANN, et puis il y avait aussi la question des critères avec les questions de vie privée et de gouvernance d'entreprise.

Et puis, bien sûr, il y avait des questions par rapport aux principes. Donc, nous avons rédigé le premier document, version un. C'est ce que nous l'appelons, ce document. Et vous avez encore une fois un code QR pour le consulter. Alors, quelques petits exemples de résolution. Dans le cadre de ce document, nous avons clarifié la gestion de l'ampleur et du cycle de vie. Par rapport aux structures de gouvernance, elles ont été officialisées. Nous avons renforcé les critères opérationnels par rapport à la mise en œuvre et nous avons clarifié les rôles, les responsabilités et les procédures.

Ce document est passé par une autre consultation communautaire au niveau régional, au niveau de l'ICANN, et vous avez toutes les contributions à la consultation du point de vue régional, du point de vue de l'ICANN, et vous avez les codes QR pour avoir accès à la

version 1. Ensuite, après cette consultation, on a rédigé la version 2 pour nous assurer de prendre en compte tous les commentaires. Dans la version 2, il y avait des petits changements. Le titre du site qui est toujours important.

Il y avait un préambule que j'ai écrit pour expliquer quelle était l'ampleur du document, parce qu'il y a eu beaucoup de questions qui ne correspondaient pas à l'objectif du document. Donc il fallait bien expliquer quel était l'objectif et puis, également procédure de mise en œuvre, etc. On adore les codes QR, on travaille dans le numérique. Donc encore un autre code QR pour rejoindre la version 2 de ce document pour vous aider à lire le document et pour voir les changements qui ont été effectués après la version 1.

Nous avons créé un autre document qui montre toutes les modifications. Vous avez là le code QR pour le consulter. Et nous avons également fourni l'explication de la logique des changements de la version 1 par rapport à la version 2. Ensuite, ce document est passé par une autre consultation entre le mois d'août et le mois de novembre. Vous avez là les différents codes QR, bien sûr, correspondant aux différentes étapes que je vous ai expliquées. Et donc voilà où on en est. Je ne sais plus qui doit intervenir maintenant pour vous parler de ce que nous devons faire maintenant.

AMY POTER

Par rapport à la deuxième consultation, nous nous sommes rencontrés à Montevideo pour parler du feedback de la

consultation, pour réfléchir à toutes les questions qui avaient été soulevées pendant cette deuxième consultation. Donc, pour davantage de transparence, nous avons publié un rapport sur l'état des choses.

Dans ce rapport, nous avons parlé des questions en cours sur lesquelles nous travaillons encore, et nous avons également présenté les questions sur lesquelles nous avons reçu suffisamment de feedback et d'accord de la part des divers différents membres de l'ASO AC et sur lesquels nous pouvons passer à la rédaction. Donc, je vais parler des questions ouvertes et mes collègues parleront de la rédaction des sujets qui sont en cours de rédaction. Donc, vous avez là le rapport avec le code QR.

En ce qui concerne les questions ouvertes dont on parle. Premièrement, la révision de la reconnaissance. Donc, lorsqu'un candidat a un nouveau RIR potentiel et veut rejoindre le système des RIR, il envoie une proposition aux autres RIR et à l'ICANN. La première étape de la révision, c'est les autres RIR qui vont réfléchir à cette proposition et ensuite avancer une recommandation. Est-ce qu'on souhaite accepter ce candidat dans le système RIR ou pas?

Actuellement, en l'état des choses, si tous les RIR sont d'accord pour accueillir ce nouveau candidat, la proposition est soumise à l'ICANN pour approbation. Mais s'il n'y a pas d'unanimité à cette première étape, ce qui se passe, c'est que c'est rejeté. Mais le candidat peut faire appel à l'ICANN et demander un réexamen de la conclusion des RIR, de leur décision. Actuellement, ce processus

permet à l'ICANN d'utiliser une partie tierce pour effectuer ce réexamen.

Alors la question, c'est de savoir si oui ou non l'ICANN souhaite avoir une partie tierce ou souhaite le faire à l'interne. C'est une question qui est encore un peu incertaine. Alors, disons que le candidat a envoyé sa proposition, qu'il n'y a pas eu d'unanimité et donc qu'il y a un processus d'appel auprès de l'ICANN, il y a ce processus de réexamen. Donc la partie tierce ou l'ICANN, je ne sais pas qui fera ce réexamen. Les RIR, dans le cadre de leur recommandation, s'il est décidé qu'ils n'ont pas fourni suffisamment de faits, qu'il y a eu une erreur de procédure, la décision est de nouveau renvoyée aux RIR.

À ce moment-là, l'unanimité passe à l'unanimité -1. Si par exemple, il y avait un sixième RIR qui voulait intégrer le système, on peut approuver à quatre RIR plutôt qu'à cinq. Alors on ne sait toujours pas si ce seuil est bon. Certains nous disent : Oui, mais il peut y avoir des intérêts en compétition. Actuellement, toute la planète est couverte par les cinq RIR qui existent. Et donc, tout nouveau RIR, ce serait en fait un RIR qui prendrait la place d'un autre, dans une certaine géographie.

Donc, nous essayons de voir comment gérer ce problème pour aller plus loin. Il y a un mécanisme que nous avons pour nous assurer que les RIR continuent de respecter les critères du document, les engagements qui sont définis. C'est donc l'audit. Tous les trois ans, il y a un audit pour chacun des RIR, mais il est possible qu'un autre

audit soit effectué de manière ad hoc. Dans le cadre de la rédaction actuelle, trois parties peuvent lancer un audit supplémentaire ad hoc. Cela peut être un RIR, ça peut être l'ICANN ou ça peut être un groupe de membres de RIR affectés. Donc par exemple, moi je suis de la région ARIN, disons que selon moi, oui, l'ARIN ne respecte pas le document et porte préjudice à la communauté. Donc là, le seuil, c'est 25 % des membres ou 2 000 membres selon le chiffre le plus bas. Donc cela peut déclencher un audit pour revoir la conformité.

Et ce même niveau peut être utilisé pour la radiation. Si par exemple, le RIR n'est vraiment pas du tout respectueux et qu'il porte préjudice au système, mais que la meilleure manière, c'est de le radier. Nous essayons de réfléchir actuellement au seuil. Est-ce qu'il faut que le seuil soit plus bas? Peut-être pour les audits ad hoc, surtout en considérant que la radiation, c'est beaucoup plus grave.

Et donc voilà ce dont on va parler cette semaine. Une sorte de mesure intermédiaire avant la radiation d'un RIR, ce serait quelque chose que l'on appelle la continuité d'urgence. Cela permet à notre opérateur de reprendre en cas d'urgence pour une période de 90 jours. Cela permet également d'avoir un renouvellement des 90 jours. Mais il faut un accord unanime des autres RIR. On discute toujours de la possibilité d'avoir un seuil inférieur à l'unanimité et comment cela s'intègre avec les autres seuils pour la radiation et les audits automatiques. En tout cas, on travaille sur cela cette semaine.

ESTEBAN LESCANO

Il y a également d'autres points qui suivent la consultation publique. Et on a évoqué cela lors d'une réunion du conseil de l'adressage de l'ASO à Montevideo. Donc nous sommes en train de finaliser ces documents, cette semaine. Et je vais vous donner quelques exemples. Par exemple, il y a la structure du document. On nous a dit que le document était trop complexe et qu'il fallait qu'on le réorganise. C'est un de nos efforts.

Et il y a un autre point, qui a trait à la transition et la continuité pour ce qui est des services et de leur transfert, si jamais il y a une radiation et qu'il y a un RIR qui est radié; dans ce cas-là, la communauté doit fournir un retour plus détaillé pour alimenter le processus de transition, mais également pour permettre aux communautés de demeurer impliquées pendant la transition et pour que les détenteurs de ressources puissent être protégés. Dans ce cas, nous ajoutons des libellés à ce document pour appuyer cette transition.

Puis, il y a les obligations en matière d'audit. Il y a deux types d'audit prévus par le document : audit régulier, audit ad hoc. Ce type d'audit ne peut se faire qu'une fois tous les trois ans, mais les mesures particulières n'étaient pas prévues. Donc on prévoit de les mettre dans ce document. On prévoit d'avoir des recommandations qui devront être observées dans le cadre du processus d'audit.

Nous avons également reçu des commentaires à propos du processus d'audit et de son obligation dans le cadre du processus

de radiation d'un RIR existant. Après discussion complète de ce point, on a décidé qu'il ne fallait pas le changer, car le processus de radiation est un ultime recours. Par ailleurs, si l'on inclut un audit, il y aura un retard dans ce processus. Nous estimons que le document est suffisamment clair sur ce point, notamment l'article 6.2 qui prévoit une obligation d'aider un RIR et de tenter de le réhabiliter avant tout type de processus de radiation.

Dernier point. On parle d'un processus de réhabilitation dans le cadre du processus plus large de radiation. Ici, il s'agit d'utiliser la radiation en tant qu'ultime recours, car il y a évidemment des répercussions sur la communauté et sur les services, sur les RIR. Cela touche la région. Donc dans ce cas-là, on tente d'inclure la réhabilitation dans ce processus mentionné. Voilà. Si les retours qui sont transmis sont précis et corrects, on pourra inclure ce point dans le document.

Alors, évidemment, nous avons beaucoup de pain sur la planche pour cette réunion de l'ICANN. Il y aura 10 sessions à huis clos pour parler de ces questions, pour rédiger notre document. Il y aura quatre sessions communes avec différentes unités constitutives de l'écosystème de l'ICANN. Et il y a également deux sessions publiques pour donner à la communauté l'occasion de rencontrer le conseil de l'adressage de l'Organisation de soutien à l'adressage et pour parler de nos prochaines étapes.

Alors, quelles sont les prochaines étapes? L'objectif après deux ans de travaux est de finaliser cela. Nous avançons. Nous sommes à

temps et, cette semaine, nous allons tenter de débiter la rédaction de notre document et nous espérons pouvoir finaliser ce processus avant la réunion de Séville. Car, une fois le document rédigé, il faut le présenter à l'Organisation de ressources de numéros pour approbation, puis au C.A. de l'ICANN pour approbation également. Voici l'aperçu de tout le processus. C'est tout. Merci.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup. Merci Hervé. Merci Esteban. Avant que je donne la parole aux membres pour des commentaires, j'ai déjà une question. J'ai une question pour mes distingués collègues du GAC en ligne ou en salle. Pourquoi est-ce que c'est important pour nous ça? Pourquoi est-ce que ça importe pour le GAC?

Moi, je peux utiliser mon imagination et vous aider à quelques exemples. Imaginez Nico qui est le président de l'APNIC et qui s'est envolé avec la caisse. Et puis, évidemment, je suis copain avec un juge et donc je n'ai pas de problème. Voilà. Ces choses peuvent se produire et ce serait un scandale politique pour vous, pour votre ministère et même pour votre président. Ce serait un désastre, en fait.

Voilà, ça c'est simplement mon avis. Je m'en remets à vous et on doit être bref. Mais j'ai la parole pour la Suède, les Pays-Bas, l'Inde et la Commission européenne.

MARCO HOGEWONING

Marco pour les Pays-Bas. Je parle au nom des Pays-Bas, pas en tant que vice-président. Oui, nous sommes un pays hôte d'un RIR. Donc nous suivons cela avec le plus grand intérêt. Alors je vais poser deux questions. Vous pouvez me répondre par écrit. J'ai remarqué qu'il y avait plusieurs audits qui n'avaient pas atteint le but escompté.

Est-ce qu'il y aura des lignes directrices dans le document pour expliquer la bonne conduite d'un audit? Puis j'aimerais que vous me disiez à quel stade la communauté de l'ICANN, notamment le GAC, pourra faire des commentaires publics sur votre version finale avant qu'elle ne soit entérinée par le C.A.

HERVÉ CLÉMENT

Merci Marco. Alors, nous savons, en raison de ton historique, que tu connais très bien les RIR. Alors pour les audits, oui Amy et Esteban en parlait, il faut pouvoir finaliser davantage les efforts de mise en œuvre de ces audits. Alors, si nous sommes présents ici, c'est pour réfléchir à la façon dont on peut interagir davantage avec les différentes organisations, notamment avec le GAC. Donc, nous avons pris en compte ta question et on y réfléchira.

ESTEBAN LESCANO

Du point de vue du conseil de l'adressage, il ne va pas y avoir de nouvelle session de commentaire public, car il y a déjà eu trois sessions de commentaires publics pour le document. Lorsque nous enverrons le document au cas de l'ICANN, le processus

d'approbation doit être respecté. Mais ce n'est pas à nous que de mettre en place un nouveau cycle de commentaires publics.

NICOLAS CABALLERO

J'ai l'Inde désormais.

SUSHIL PAL

Merci Nico, Merci aux délégués d'avoir clarifié tous ces points. Pourquoi est-ce que les gouvernements devraient s'atteler à cette tâche? Alors on ne peut pas avoir un rôle dans la gouvernance des RIR. Ce que l'on veut plutôt, c'est être conscient que c'est une ressource critique. Les adresses IP, c'est même un bien public. Eh bien, on ne peut pas laisser libre cours au profit pour la gestion d'un bien public. On en connaît les résultats.

Donc il faut avoir suffisamment de mécanismes adéquats en place pour la consultation notamment. Deux préoccupations, la reddition des comptes et le cadre de gouvernance. Pour la radiation, c'est un bon seuil, je dirais, les 25 %. Néanmoins, il faut toujours des critères objectifs, à l'instar de tout contrat du droit des sociétés. Donc, je ne dis pas qu'il faut avoir des paramètres extrêmement précis, mais plutôt des paramètres un peu plus larges qui doivent être examinés par l'audit. En tout cas, ces paramètres principaux de l'audit doivent être publiés afin qu'il y ait un suivi qui permette de décider d'une radiation ou non. Sinon, on est un peu à l'aveugle ici et donc il faut pouvoir garder le temps pour le comité de se rendre compte qu'il faut une proposition et qu'il faut éventuellement avoir une radiation.

Donc vraiment pas tout le processus, mais peut-être quelques paramètres principaux pour lesquels les RIR doivent rendre des comptes et doivent être examinées pour être redevables auprès de la communauté. Pour des cadres de gouvernance, merci pour le retour. J'ai l'impression que notre soumission ne sont pas pleinement prise en compte. Ce cadre de gouvernance ne représente toujours pas l'effort multipartite de l'ICANN.

Le RIR est le seul juge de ses propres activités. En réalité, ils sont ceux qui sont responsables de leurs contrats, de la modification de leurs contrats. Je ne dis pas qu'il y a des problèmes au niveau des prestations. Les RIR font un excellent boulot, mais le processus d'approbation et de reconnaissance d'un RIR doit être fait par une entité multipartite et le RIR peut être une partie importante de cette approche multipartite. Donc, il faut vraiment que ce principe du multipartisme soit respecté pour toutes les parties prenantes.

On ne peut pas être le juge de ses propres activités. Donc, je ne pense pas que même changer le concept d'unanimité pourra fonctionner. Donc, je ne dis pas qu'il faut un panel d'examen indépendant en isolation, mais il faut que ce soit davantage multipartite. Il faut que les organisations de soutien puissent faire également l'objet d'une plus grande consultation.

NICOLAS CABALLERO

Alors, très rapidement, j'ai encore la main de la Commission européenne et après, il faudra terminer parce que nous avons déjà dépassé le temps imparti. Gemma.

GEMMA CAROLILLO

Merci, Monsieur le président. Donc la Commission européenne au micro. Merci pour cette excellente présentation. Je pense que vous avez bien décrit où nous en sommes. Si j'ai bien compris, il n'y aura pas de troisième série de consultations publiques. Vous êtes en train de finaliser la proposition de texte. Donc dites-moi si c'est bien le cas. Je ne sais pas s'il y aura un moment approprié pour que le GAC puisse peut-être intervenir.

Nous avons participé avec six États membres à la consultation publique. Nous avons soulevé la question des seuils, vous le savez, pour la reconnaissance et pour la radiation. Je crois que vous êtes en train d'y réfléchir pour la radiation, Mais il y a aussi des questions autres par rapport aux principes généraux qui seront bénéfiques, ce qui pourra être inclus dans la gouvernance, dans la phase de mise en œuvre pour la promotion de comportements adéquats et le découragement des mauvais comportements, y compris pour la promotion du déploiement des IPv6.

Et puis, autre point intéressant, je crois que le collègue de l'Inde l'a mentionné, il est important que les gouvernements et toutes les parties prenantes soient impliqués pour la reconnaissance et la

radiation d'un registre. Encore une fois, ceci doit avoir lieu dans le cadre du processus multipartite. Je vous remercie.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup à la Commission européenne. Jia, vraiment très rapide, s'il vous plaît, très concis, très bref.

JIA RONG LOW

Je voulais simplement vous redire vos propres commentaires pour que vous sachiez qu'on vous a bien compris. J'apprécie les commentaires. Je crois que les Pays-Bas ont posé la question de mieux comprendre les audits, les critères, le calendrier. Même chose pour l'Inde, tout à fait similaire. Quels sont les critères?

Je crois que c'est important d'y réfléchir. Nous allons donc y réfléchir pour la mise en œuvre de ce document. Ensuite, par rapport au processus, faut-il qu'il soit plus multipartite? Dans le format actuel, il y a donc l'unanimité -1. Donc c'est compris, nous allons y réfléchir. Ceci a été exprimé par l'Inde, et je crois que la Commission européenne a dit la même chose et a posé également la question du rôle de gouvernance, surtout pour les territoires affectés. Donc, il est utile pour nous de réfléchir à ceci. Donc, simplement pour que vous sachiez que nous vous avons entendu et nous allons voir comment nous pouvons y travailler. Merci.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup. Je suis d'accord avec vous. Nous aurions dû avoir moins de temps pour la présentation et plus de temps pour la

discussion. Mais comme d'habitude, c'est les enseignements qu'on tire petit à petit. Mais en tout cas, merci beaucoup Hervé, Jia et Esteban. Et j'ai oublié votre nom – Amy, pardon. Désolé. Donc merci encore une fois. Nous avons la pause déjeuner. On se retrouve à 13 h 15 pour la séance d'après sur l'acceptation universelle. Merci encore et bon déjeuner. Bon appétit! Merci encore.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]